

**PROGRAMME QUÉBÉCOIS D'ASSAINISSEMENT DES TROUPEAUX CAPRINS POUR  
L'ARTHRITE ENCÉPHALITE CAPRINE (AEC)**

No de dossier :

PAGE # 1

Informations sur le demandeur	Informations sur le propriétaire
<b>SECLRQ</b> <span style="float: right;"><a href="#">LAIT - 0850</a></span> <b>Stéphanie Béliveau</b> <b>3800, boulevard Casavant Ouest</b> <b>Saint-Hyacinthe (Québec) J2S 8E3</b>	<b>Nom du propriétaire et de la ferme :</b>  <b>Adresse complète :</b>  <b>Signature :</b>
Téléphone: (450) 774-6368 Télécopie : (450) 250-0665 Courriel : <a href="mailto:seclrq@sogetel.net">seclrq@sogetel.net</a>	NIM demandeur: 100875897 Téléphone: Télécopie : Courriel :
NIM propriétaire :	

**Formulaire de vérification des règles de biosécurité OBLIGATOIRES  
(transmettre avec le formulaire de soumission des échantillons)**

Item	Explications	Note #	Respectée	NON respectée
<b>Chèvrerie</b>	Les caprins positifs et négatifs sont gardés dans des bâtiments différents séparés;			
	Si la séparation dans des bâtiments différents est impossible, les caprins sont gardés dans le même bâtiment, dans un local séparé, fermé de préférence par une porte et des murs;			
	Si ces deux options sont impossibles, les animaux sont gardés dans le même bâtiment, avec des séparations pleines (non ajourées) entre les lots.			
<b>Accès à la chèvrerie</b>	Les visiteurs de l'extérieur de la ferme qui doivent avoir accès au troupeau doivent porter des survêtements et des bottes propres qui n'ont pas été exposés à des chèvres de statut inférieur. Les survêtements doivent être fraîchement lavés.			
	Il faut laver à fond les bottes de caoutchouc avec un savon désinfectant avant de pénétrer dans la bergerie. Des bottes de cuir peuvent être portées à l'intérieur de bottes de caoutchouc propres ou être recouvertes de bottes de plastiques jetables.			
	La porte de la chèvrerie porte l'inscription : « Défense d'entrer sans autorisation du responsable de la ferme »			
	La chèvrerie négative est toujours visitée avant la chèvrerie positive.			
<b>Pâturage</b>	Les caprins positifs et négatifs ne sont pas dans le même pâturage.			
	Les clôtures sont érigées de façon à empêcher tout contact physique direct entre les caprins positifs et négatifs (clôture pleine ou 3 m minimum entre 2 clôtures).			
<b>Équipement</b>	Tout équipement (trayeuse, nourrisseur, mangeoire, abreuvoir, pince à tatouer, tracteur, etc.) n'est pas partagé entre les animaux de la quarantaine et ceux négatifs. S'ils doivent être partagés, ils sont d'abord utilisés dans le troupeau négatif <b>OU</b> désinfectés avant d'être utilisés ou ré-utilisés de nouveau dans le troupeau négatif.			
	Les chèvres sont traitées dans un ordre minimisant les risques de transmission du virus : En premier = chèvres négatives; En second = chèvres en quarantaine; Finalement = chèvres positives;			
	Des aiguilles à usage unique sont utilisées pour les injections et les prélèvements.			
<b>Mouvement d'animaux</b>	Les caprins en provenance d'un autre troupeau sont mis en quarantaine et testés avant leur introduction dans le troupeau (section 4.5).			
	Les caprins ayant des contacts directs avec d'autres caprins de statut inférieur ou inconnu (lors d'exposition par exemple) sont mis en quarantaine à leur retour.			
	Tous les caprins introduits dans le troupeau sont inscrits dans les registres			
	Le transport des animaux se fait de façon à éviter tout contact avec d'autres caprins ou ovins positifs ou de statut inconnu, incluant les endroits où les caprins devront être déchargés durant le trajet.			
	Lors d'exposition, les caprins négatifs sont logés dans un parc séparé des autres caprins et ovins de statut inconnu de façon à ce qu'il n'y ait aucune possibilité de contact direct (ex : par des nourrisseurs, des abreuvoirs, des contacts à travers les enclos, etc.).			

Élevage	Les animaux négatifs sont traités avant les animaux de la quarantaine.			
	Les mains sont lavées avant de manipuler les animaux négatifs si l'on a manipulé des animaux en quarantaine auparavant.			
Reproduction	Le sperme (frais ou congelé) utilisé dans le cadre des programmes d'insémination artificielle doit être prélevé dans un centre d'IA agréé par le fédéral (à la condition que ces boucs aient eu au moins 1 test AEC négatif avant le prélèvement de l'échantillon de sperme).			
	On ne tient pas compte des résultats de la mère génétique (donneuse) dans les cas de collecte et de transfert d'embryons, à la condition que les embryons aient été traités conformément au protocole établi par l'International Embryo Transfer Society concernant la manutention sanitaire des embryons <sup>1</sup> .			

### Informations sur le vétérinaire praticien

J'atteste que les renseignements fournis sont exacts et qu'ils peuvent servir d'information au MAPAQ aux fins d'identifications et de statistiques. Conformément aux stipulations du chapitre III de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels, Le MAPAQ vous informe que les renseignements nominatifs recueillis sur ce formulaire seront traités de façon confidentielle et ne seront communiqués qu'aux seules personnes ou organismes autorisés selon les modalités prévues à la Loi sur l'accès, article 67, 67.2 et 68.1.

Vétérinaire (Caractères d'imprimerie):

Vétérinaire (Signature):

Date de prélèvement (jj mm aaaa):

### À L'USAGE DU GESTIONNAIRE

Adresse pour expédier les formulaires et les échantillons:

Date de réception : \_\_\_\_\_

Accepté  Refusé  Demande un suivi

Commentaires :

**LÉPAQ**  
Réception des échantillons  
2650, rue Einstein  
Québec (Québec), G1P 4S8  
Tél.: (418) 643-6140 p. 2604  
Télec.: (418) 644-4532  
Pour info : Isabelle Côté  
Courriel : [isabelle.cote@mapaq.gouv.qc.ca](mailto:isabelle.cote@mapaq.gouv.qc.ca)

**Le coût du transport des échantillons est assumé par le MAPAQ si effectué par le transporteur DICOM.**

<sup>1</sup> Manuel de l'International Embryo Transfer Society. Troisième édition. 1998. Ed. DA Stringfellow and SM Seidel. International Embryo Transfer Society. Champaign, Illinois.